



**LIVRET  
D'ACCUEIL  
2018-2019**



**Centre Hospitalier de Vienne**

**Lucien HUSSEL**

**BP 127- Montée du Dr Chapuis 38200 Vienne**

**04 74 31 33 33**

**[www.ch-vienne.fr](http://www.ch-vienne.fr)**



Si vous ne parlez pas et/ou ne comprenez pas le français vous avez la possibilité d'être mis en contact avec un interprète.

If you don't speak or don't understand French, you have the possibility of being put in touch with an interpreter.

Wenn Sie kein Französisch sprechen oder verstehen können Sie nach ein Übersetzer fragen.

كنت لا تتكلم و / أو لا تفهم الفرنسية لديك إمكانية أن تكون على اتصال مع متر.

Si usted no habla o no entiende el francés, usted tiene la oportunidad de ponerse en contacto con un intérprete.

Konuşamuyorsanız veya Fransızca'yı anlamıyorsanız, bir tercüman bulma imkanınız var.

Se não souber falar e/ou não perceber o francês, existe a possibilidade de entrar em contacto com um intérprete.

Ce livret a été conçu à votre intention pour porter à votre connaissance toutes les informations qui peuvent faciliter et contribuer au bon déroulement de votre séjour.

Nous vous invitons vivement à le lire.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires n'hésitez pas à vous adresser aux professionnels du service



06 20 42 28 20  
garnier.tp38@orange.fr  
ENROCHEMENT - ENROBÉ  
**Garnier**  
TP  
VRD - TERRASSEMENT  
CURAGE DE FOSSE  
293, Chemin des Vignes - Les Guillemottes 38200 VIENNE

CLONAS SUR VAREZE

**TAXI** \*  

**GALLO ROMAIN**



TOUTES DISTANCES - TOUS TYPES DE TRANSPORTS  
TRANSPORT MÉDICAL ASSIS - CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES  
**06 28 93 18 03**

*Chère Madame, Monsieur,*

*Vous venez d'être accueilli au Centre Hospitalier de Vienne, principal établissement public de santé de l'Isère Rhodanienne. L'établissement est en direction commune avec les centres hospitaliers de Beaurepaire et Condrieu. Il gère depuis avril 2018 un EHPAD situé à Chasse sur Rhône.*

*Afin d'améliorer votre séjour, nous avons le souci de moderniser l'hôpital et de garantir la qualité et la sécurité des soins dont vous bénéficiez.*

*Pour ce faire l'ensemble des professionnels médicaux et non médicaux vont tout mettre en œuvre pour que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions.*

*Si vous souhaitez nous faire part d'un problème ou d'une suggestion, la Direction de l'établissement est à votre disposition et celle de vos proches pour répondre à votre attente.*

*Nous vous souhaitons un prompt rétablissement, nous vous remercions de votre confiance et nous vous prions de croire au dévouement des équipes de notre centre hospitalier.*



**Thierry KOVACS**  
*Président du Conseil de surveillance  
Maire de VIENNE*

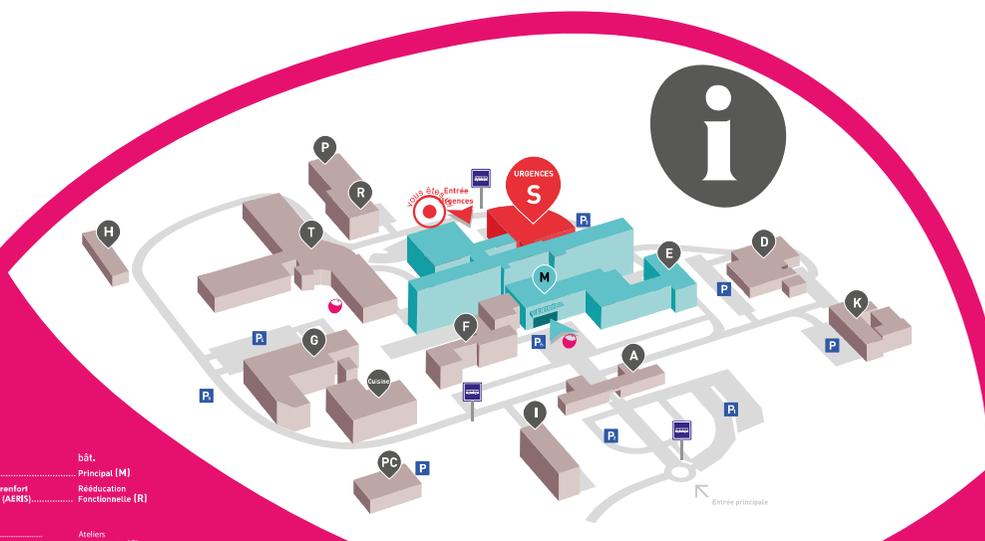


**Florent CHAMBAZ**  
*Directeur des Centres  
Hospitaliers de Vienne,  
Beaurepaire, Condrieu*

# ■ SOMMAIRE

<b>Plan de l'hôpital</b>	6
<b>Le centre hospitalier de Vienne</b>	
• Présentation de l'Établissement	8
<b>Les Pôles d'Activité de Soins</b>	10
<b>A votre arrivée en hospitalisation</b>	
• Vos formalités administratives	11
• Admission d'un mineur	12
<b>Votre accueil et votre séjour</b>	
• Présentation de l'équipe soignante : vos interlocuteurs privilégiés	13
• Votre arrivée dans l'unité de soins	14
• Etat civil	14
• Activité libérale des praticiens hospitaliers (privé)	15
• Confort hôtelier	15
• Téléphone, télévision, Wifi, radio, courrier	15
• Visiteurs et accompagnants	16
• Nos autres prestations	17
<b>Votre sortie</b>	18
<b>Vos droits</b>	19
• Examen des plaintes et réclamations	21
<b>Vos devoirs</b>	22
<b>Qualité et sécurité des soins</b>	
• Démarche qualité et certification	22
• Mesure de la satisfaction des patients et indicateurs de qualité des soins	22
• La politique et le programme Qualité et Sécurité des Soins	23
• Lutte contre les infections associées aux soins	23
• Lutte contre la douleur	23
• Des sous commissions favorisent par leur action la qualité et la sécurité des soins	24
<b>Droits de l'utilisateur</b>	
• Charte de la personne hospitalisée	25

# PLAN de l'hôpital



- A** ..... bât.  
Accueil..... Principal (M)  
Assistance et renfort  
inter-services (AERIS)..... Rééducation  
Fonctionnelle (R)
- B** .....  
Blanchisserie..... Ateliers  
Blanchisserie (C)  
Bureau des Entrées..... Principal (M)
- C** .....  
Cafétéria..... Principal (M)  
Colydial..... (C)  
Centre de planification..... Direction 3 (F)  
Chapelle..... Service funéraire  
Chapelle (F)
- D** .....  
Département d'Information  
Médicale (DIM)..... Internat (I)  
Direction des affaires  
médicales..... Direction 2 (A)  
Direction des finances..... Direction 1 (A)  
Direction des services Achats,  
Logistiques et Techniques..... Direction 3 (F)  
Direction générale..... Direction 1 (A)  
Direction des projets,  
de la qualité et de la  
communication..... Direction 1 (A)  
Direction des ressources  
humaines..... Direction 2 (A)  
Direction des services  
informatiques..... Direction 3 (F)  
Direction des soins infirmiers..... Direction 1 (A)

- ..... bât.  
Rééducation  
Fonctionnelle (R)
- E** .....  
ESMPI – secteur adultes..... (P)  
ESMPI – secteur enfants..... (PC)
- F** .....  
Service funéraire..... Service funéraire  
Chapelle (F)
- G** .....  
Garage Ambulances..... (H)  
Pôle de gériatrie..... (T)
- H** .....  
Equipe opérationnelle  
d'hygiène..... Direction 3 (F)
- I** .....  
Institut de Formation en Soins  
Infirmiers (FSI)..... Institut de Formation  
en Soins Infirmiers (K)  
Institut de Formation Aide  
Soignant (IFAS)..... Institut de Formation  
en Soins Infirmiers (K)

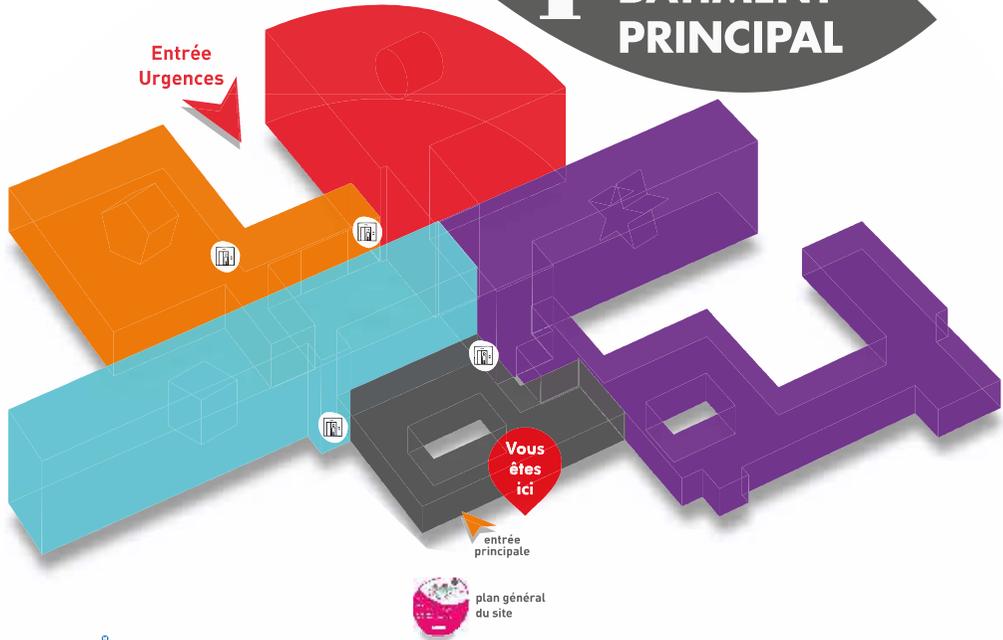
- L** ..... bât.  
Logements..... Internat (I)
- M** .....  
Médecine physique et de  
réadaptation..... Rééducation Fonctionnelle (R)
- O** .....  
Orthogénie..... Direction 3 (F)
- P** .....  
Préparation à l'accouchement..... Direction 3 (F)
- Q** .....  
Service qualité, gestion  
des risques..... Direction 2 (A)
- R** .....  
Plateau technique de  
rééducation..... Rééducation Fonctionnelle (R)  
Rééducation cardiaque..... Rééducation Fonctionnelle (R)  
Réusult..... Rééducation Fonctionnelle (R)

- S** ..... bât.  
Sécurité..... Principal (M)  
Séif..... Bâtiment Cuisine  
Service de santé au travail..... Service de santé au travail (E)  
Services social..... Direction 3 (F)  
Syndicats..... Institut de Formation en  
Soins Infirmiers (K)
- T** .....  
Tuilerie aux majeurs protégés..... Internat (I)
- V** .....  
Vaguestime..... Direction 3 (F)

Pour tout autre service se référer au plan du bâtiment principal (M)



# i PLAN BATIMENT PRINCIPAL



## Liste des services par ordre alphabétique

<b>A</b> ADRICTOLOGIE.....	<b>C</b> CARDIOLOGIE.....	<b>G</b> GASTRO-ENTÉROLOGIE (consultations).....	<b>N</b> NEONATOLOGIE.....	<b>S</b> SALLE DE NAISSANCE.....	<b>V</b> VASCULAIRE.....
<b>A</b> ANESTHÉSIE.....	<b>C</b> CENTRE DE PRÉLÈVEMENT.....	<b>G</b> GASTRO-ENTÉROLOGIE (hospitalisation).....	<b>N</b> NEUROLOGIE.....	<b>S</b> SCANNER.....	<b>V</b> VISCÉRAL.....
<b>B</b> BLOC OPÉRATEUR.....	<b>C</b> CHIRURGIE AMBULATOIRE (UCA).....	<b>G</b> GYNÉCOLOGIE (hospitalisation).....	<b>O</b> ODONTOLOGIE.....	<b>S</b> SOINS DE SUPPORT - SOINS PALLIATIFS.....	
	<b>C</b> CHIRURGIE DE SEMAINE.....	<b>G</b> GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE (consultations).....	<b>O</b> ONCO-HÉMATOLOGIE.....	<b>S</b> STÉRILISATION CENTRALE.....	
	<b>D</b> DIABÉTOLOGIE.....	<b>H</b> HÉMATOLOGIE.....	<b>O</b> OPHTALMOLOGIE.....	<b>T</b> TRAUMATOLOGIE.....	
	<b>D</b> DIABÉTOLOGIE.....	<b>H</b> HÔPITALISATION À DOMICILE (HAD).....	<b>O</b> ORL.....		
	<b>D</b> DOULEUR CHRONIQUE.....		<b>O</b> ORTHOPÈDE.....		
	<b>E</b> ECHOGRAPHIE.....	<b>I</b> IMMUNOLOGIE.....	<b>P</b> PEDIATRE.....	<b>U</b> UNITÉ MÉDICALE DE JOUR (UMJ).....	
	<b>E</b> ENDOCRINOLOGIE.....	<b>L</b> LABORATOIRE.....	<b>P</b> PHARMACIE.....	<b>U</b> URGENCES ADULTES ET PÉDIATRIQUES.....	
	<b>E</b> ENDOSCOPIE DIGESTIVE ET URINAIRE.....		<b>P</b> PNEUMOLOGIE.....	<b>U</b> UROLOGIE.....	
		<b>M</b> MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES.....	<b>R</b> RADIOLOGIE.....		
		<b>M</b> MAMMOGRAPHIE.....	<b>R</b> RHUMATOLOGIE.....		
		<b>M</b> MATERNITÉ.....			
		<b>M</b> MÉDECINE INTERNE.....			
		<b>M</b> MÉDECINE POST URGENCE.....			

# Le CENTRE HOSPITALIER de Vienne

L'ensemble des professionnels du Centre Hospitalier vous souhaite la bienvenue.

## Présentation de l'Établissement

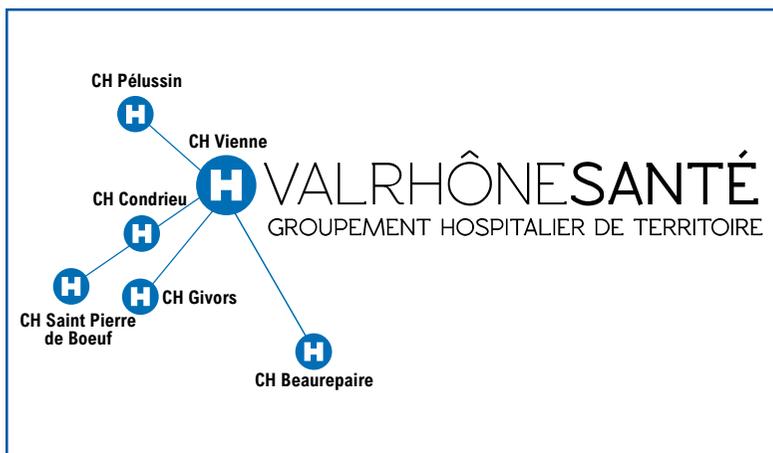
Construit sur le plateau de la Bâtie, entre 1935 et 1938, l'Hôpital devenu le Centre Hospitalier de VIENNE s'est régulièrement transformé, modernisé et agrandi pour répondre à l'évolution constante des besoins de santé de la population.

Le Centre Hospitalier de Vienne se nomme Lucien HUSSEL. **Lucien Joseph HUSSEL** est un homme politique et résistant français né à Voiron (Isère) le 27/12/1889 et mort à Vienne le 27/03/1967, commune dont il a été le maire.

Le centre hospitalier est un établissement public d'une capacité de 392 lits et 65 places\* d'hospitalisation et sur l'EHPAD la capacité est de 174 lits et 16 places\*. L'EHPAD de Chasse sur Rhône « LES TERRASSES DU RHÔNE », qui a ouvert en avril 2018, a une capacité d'accueil de 80 résidents.

Plus de 1800 professionnels médicaux et non médicaux participent à la vie de l'établissement et à votre prise en soins. Des instances et notamment un Conseil de Surveillance, un Directoire, une Commission Médicale d'Établissement, une Commission des Soins Infirmiers, Rééducation et Médico Technique et un Comité Technique d'Établissement organisent le fonctionnement de l'établissement.

L'hôpital qui vous accueille partage une direction commune avec les Centres Hospitaliers de Beaurepaire et de Condrieu. Il fait partie du **Groupelement Hospitalier de Territoire (GHT) Valrhône Santé** qui réunit 6 établissements sanitaires publics : 2 centres hospitaliers et 4 centres hospitaliers de proximité (cf. carte ci-contre). Le Centre Hospitalier de Vienne est l'établissement support du GHT.



Le bassin de population du GHT est de **220 000 habitants**. Le GHT offre **1 517 lits et 91 places\***. En terme d'emploi, le GHT c'est 169 équivalent temps plein (ETP) de Praticiens Hospitaliers et 2349 ETP de personnel non médical, dont 1 660 soignants. Le budget d'exploitation est globalement de **180 M €**. La création des **Groupelements Hospitaliers de Territoire (GHT)** est un objectif pour l'ensemble des hôpitaux publics rappelé par la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016.

\* Il s'agit de places d'accueil et d'hospitalisation de jour.

## ■ Les PÔLES D'ACTIVITÉ de Soins

Le Centre Hospitalier de Vienne est organisé en 4 pôles d'activité de soins. Chaque pôle est dirigé par un quatuor de pôle composé d'un médecin chef de pôle, un médecin adjoint au chef de pôle, un directeur et un cadre adjoint au responsable de pôle.



**Le pôle Médecine-Urgences** composé des services : Urgences et Médecine Post-Urgence, Unité de Soins Intensifs, Rhumatologie et Médecine Interne, Diabéto-endocrinologie, Pneumologie, Neurologie, Cardiologie et Réadaptation cardiaque, Médecine Physique et Réadaptation, Hospitalisation A Domicile (HAD), Equipe Mobile Douleur et Soins Palliatifs, Equipe des Paramédicaux Rééducateurs, Addictologie, Unité de Médecine de Jour, Consultation Douleur Chronique, Plateau Technique de Cardiologie, de Neurologie, Fibroscopie Bronchique Service Funéraire.



**Le pôle Chirurgie-Médico-Technique** composé des services : Chirurgie viscérale et générale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Gastroentérologie, Unité de Chirurgie Ambulatoire, Bloc opératoire, Stérilisation, Hygiène, Imagerie, Pharmacie, Diététique, Consultations Spécialisées, Urologie, Chirurgie vasculaire, Chirurgie gynécologique, plateau technique d'endoscopie digestive et urinaire, Centre de Prélèvement.



**Le pôle de Gérontologie** composé des services : Court Séjour, Soins de Suite et Réadaptation (SSR), Equipe Mobile de Gériatrie, Hôpital de Jour-Evaluation, Unité Cognitivo-Comportementale, EHPAD, Unité d'Hébergement Renforcé (UHR), Accueil de jour.



**Le pôle Femme-Mère-Enfant** composé des services : Maternité et salle de naissance, Néonatalogie, Pédiatrie et Urgences Pédiatriques, Centre d'Orthogénie et de Planification.



**Un Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)** est rattaché au Centre Hospitalier de Vienne et situé sur le même site.

# ■ A VOTRE ARRIVÉE en hospitalisation

## Vos formalités administratives

À VOTRE ARRIVÉE VEUILLEZ METTRE À JOUR  
VOTRE CARTE VITALE  
À L'AIDE DE LA BORNE PREVUE À CET EFFET



MISE A JOUR  
FACILE ET RAPIDE



Mettre à jour sa carte Vitale, chaque année et à chaque changement de situation, est un réflexe indispensable.

Cette opération actualise vos droits en tant qu'assuré à l'Assurance Maladie et garantit la prise en charge efficace de vos dépenses de santé.

**Préadmission :** Lors de votre consultation, une fiche de préadmission vous est remise. Elle est à présenter au Bureau Des Entrées (BDE) à l'issue de cette consultation, afin de préparer votre hospitalisation. Le BDE est ouvert de 7h30 à 18h00 du lundi au jeudi et jusqu'à 17h30 le vendredi.

## Documents à fournir :

- Pièce d'identité
- Carte vitale et/ou attestation de sécurité sociale
- Carte de mutuelle ou assurance complémentaire



**ATTENTION**, en cas d'absence de couverture mutuelle, les frais restants à votre charge peuvent représenter une somme très importante. **BIEN VOUS RENSEIGNER** à ce sujet, ainsi que sur vos droits éventuels à la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) gratuite si vos ressources sont peu élevées. Le service social de l'établissement et en particulier la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) se tient à votre disposition pour vous orienter éventuellement vers les organismes compétents. ☎ 04 74 31 34 94